

LA FACULTÉ FAIT UN PAS DE PLUS POUR RECRUTER ET SOUTENIR LES CANDIDATURES AUTOCHTONES

Me **Julie Philippe** (LL. B. 2003) est membre du Barreau du Québec depuis 2004. Elle est associée au sein du bureau Lamarre Linteau & Montcalm, où elle pratique le litige civil, commercial et familial depuis plus de 13 ans. Autochtone de la nation innue, issue de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, au Lac-Saint-Jean, elle est très engagée au sein de la communauté autochtone, notamment à titre de vice-présidente du conseil d'administration du Centre de justice des premiers peuples de Montréal et de présidente du conseil d'administration du CPE autochtone Soleil Le Vent.



Julie Philippe

Vous vous joignez à l'équipe de la Faculté en qualité de coordonnatrice au recrutement et aux affaires autochtones. Concrètement, quel mandat vous a confié la Faculté de droit?

On m'a confié le mandat de promouvoir le programme d'accès aux études en droit pour les candidates et candidats autochtones. Je suis donc en charge d'assurer le recrutement des étudiantes et étudiants autochtones, en plus d'avoir la tâche de définir et mettre en place l'ensemble des mesures de soutien que l'Université compte mettre à la disposition de ceux-ci afin d'assurer le succès de leurs études. J'ai finalement un mandat plus large qui consiste à mettre en place des mesures facultaires de sensibilisation aux droits et à la culture des autochtones.

Quelles sont les raisons qui vous ont poussée à intégrer un tel mandat à votre pratique?

J'ai accepté d'intégrer un tel mandat à ma pratique car je crois énormément en ce programme. Cette initiative est une démarche positive de la Faculté qui cadre avec les appels à l'action recommandés par la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Les autochtones sont actuellement nettement sous-représentés en droit, notamment parce qu'ils font face à une barrière systémique. Ces mesures sont le début d'un changement positif. Il y a également une

méconnaissance dans le milieu quant aux questions autochtones. Je ne pouvais qu'accepter de collaborer avec la Faculté dans la poursuite de ce bel objectif. Je souhaite que d'autres étudiants autochtones aient la chance, comme moi, d'avoir une carrière en droit à la hauteur de leurs rêves et qu'ils enrichissent la communauté juridique de cette diversité. Je souhaite également que la réalité autochtone se reflète au sein de la Faculté et qu'elle fasse partie de l'enseignement prodigué. Je suis heureuse d'être un acteur de changement.

Comment comptez-vous rejoindre la communauté autochtone et de futurs candidats à des études en droit?

Je compte aller directement à la rencontre des futurs candidats, donc me déplacer, par exemple, dans les cégeps pour leur faire connaître le programme. Le défi est toutefois de cibler et de trouver les étudiants autochtones pour concentrer nos efforts sur ceux-ci. Certains cégeps ont mis en place des programmes d'accueil et d'intégration des autochtones, ce qui fait une bonne porte d'entrée vers ce groupe d'étudiants. Il y aura également un travail important à faire pour sensibiliser les intervenants qui travaillent auprès des candidats potentiels, afin qu'ils puissent informer adéquatement ceux-ci et qu'ils nous les réfèrent. Je compte aussi demander la collaboration de l'Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador, qui

regroupe les communautés autochtones, pour pouvoir diffuser ce programme le plus largement possible au sein des communautés.

Quels sont les principaux défis à relever dans le cadre de ce nouveau défi professionnel?

Ce programme est nouveau de telle sorte que tout doit être pensé et mis en place. Cela représente un défi important, mais également une occasion de repenser les façons de faire afin d'être plus inclusif.

Plusieurs défis sont à prévoir dans le cadre du recrutement des candidats potentiels, notamment l'éloignement de certaines communautés, la langue et les résultats académiques.

Bien que ce programme vise à permettre un accès particulier aux autochtones en évaluant la motivation des candidats et leur capacité à suivre des études en droit grâce à un dossier complet, plutôt qu'en se basant uniquement sur les résultats scolaires, les étudiants devront être en mesure de suivre le cheminement normal du baccalauréat en droit. Le droit demeure un milieu compétitif.

Une fois les candidats admis, un défi important sera donc de s'assurer que ces étudiants aient accès aux ressources nécessaires pour réussir. Nous comptons mettre en place des mesures d'accueil et de soutien à cette fin. Le comité Droit autochtone, récemment créé par les étudiants de la Faculté, devrait d'ailleurs permettre de faciliter l'intégration des nouveaux étudiants autochtones et plusieurs autres mesures sont à venir.